

Les Arabes vont vendre ce produit à Zagazig, la gare en est encombrée. Aussi cette ville a-t-elle pris, par suite du commerce cotonnier, une importance considérable. Il y aura quatre années, elle ne possédait que environ 4,000 habitants. Aujourd'hui elle en compte près de 20,000. Ce sont presque tous des Bedouins et des fellahs (cultivateurs), qui ont abandonné les anciennes cultures pour se livrer spécialement à celle du coton.

A Bena, autre petite ville, où l'on quitte le chemin de fer allant au Caire pour prendre celui de Zagazig, je me suis trouvé au milieu de nombreux Arabes, qui revendent d'Alexandrie, chargés de sacs d'or et d'argent. C'était l'or et l'argent du commerce anglais et français. Ils me montraient leurs sacs en tapant dessus et en riant. Leur physionomie radieuse trahissait leur vive satisfaction.

Lorsque le canal d'eau douce de la Compagnie maritime de l'isthme sera achevé, d'immenses plaines, aujourd'hui incultes et improductives, seront plantées en grande partie de cotonniers. La richesse du pays s'en accroîtra d'autant. Vous devez bien penser que cette belle perspective excite de grandes convoitises.

On s'occupe encore aujourd'hui de la récolte du coton, commencée en octobre dernier.

Les plants courts sont à hauteur d'homme et assez espacés. Ils mûrissent peu à peu leurs capsules. Des femmes et des enfants de fellahs parcourent presque tous les jours les champs de cotonniers, pour cueillir les capsules, au fur et à mesure de leur maturation.

(Journal du Havre).

FAITS DIVERS.

Tout le monde nous a dit que janvier est le mois consacré à Janus, qui regarde tristement avec son visage de derrière l'année qui s'en va, et sourit de son visage de devant à l'année qui arrive. Des savans prétendent aussi que le nom de janvier vient de *Janua* (porte), mais ce mois ouvre depuis trop peu de temps l'année pour que ceci puisse être juste, car ce fut Charles IX qui, par un édit rendu en 1560, ordonna que l'année, qui commençait jusque-là à Pâques, s'ouvrit au 1^{er} janvier. Le Parlement s'opposa durant six ans à cet édit, et ce ne fut que le 1^{er} janvier 1567 qu'il fut mis à exécution.

Parmi les curieuses prédictions qui se faisaient chez nos pères, à l'occasion du nouvel an, on trouve celle-ci, dans un almanach publié en 1634 :

Si l'année commence par un dimanche, l'hiver et le printemps seront doux, l'été chaud, sec et tonnant, l'automne humide et bon ; le bétail à bon marché.

Si elle commence par un lundi, l'hiver et le printemps seront moyens, l'été venteux, tonnant, l'automne tempéré ; il y aura beaucoup de vin et peu de miel.

Si elle commence par un mardi, l'hiver sera venteux, obscur, neigeux, le printemps froid, l'été pluvieux et venteux, l'automne inconstant, malsain pour les femmes ; le vin cher.

Si elle commence par un mercredi, l'hiver sera dur, le printemps mauvais, l'été bon, l'automne froid et humide ; mortalité dans le bétail ; maladie chez les enfants ; abondance de ble et de fruits.

Si elle commence par un jeudi, l'hiver sera bon, mais pluvieux, le printemps venteux, l'été très chaud, mais bon, l'automne humide ; abondance de biens.

Si elle commence par un vendredi, l'hiver sera patient, le printemps bon, l'été très variable, l'automne moyen ; récolte assez bonne, maux d'yeux fréquents.

Si elle commence par un samedi, l'hiver sera nébuleux et rude, le printemps venteux, l'été modéré, l'automne sec ; le poisson abondant, les récoltes faibles.

Selon d'autres prédictions datant de la même époque, le temps qu'il fait le 1^{er} janvier indique le temps qu'il fera pendant le mois d'août ; le 2 janvier est pareillement le baromètre de septembre ; le 3, le miroir d'octobre ; le 4, le pronostic certain de novembre ; enfin, la journée du 5 janvier annonce ce que sera décembre.

On lit dans la *Gazette des Hôpitaux* : Le médecin preventivement arrêté sous l'inculpation d'empoisonnement sur une femme dont il avait fait assurer la vie pour une somme de 550,000 francs, et dont il a été beaucoup parlé dans les journaux politiques, pratiquait l'homéopathie. A son titre de docteur, il joignait un titre de noblesse très élevé. Il doit être encore assez jeune, car sa réception au doctorat ne remonterait qu'à 1854 d'après l'*Annuaire Médical*.

Le bruit courait mardi à l'Académie de médecine que l'autopsie de la jeune femme n'avait révélé la présence d'aucun poison.

L'instruction relative aux poursuites dirigées contre M. C..., médecin homéopathe, dont nous avons précédemment parlé, se continue activement. C'est M. le juge d'instruction de Gonet qui est chargé d'instruire cette grave et mystérieuse affaire. L'autopsie du corps de la jeune femme décédée a été faite par le savant professeur Ambroise Tardieu. Un chimiste a été chargé d'analyser la nature des substances trouvées sur des vêtements appartenant à la défunte. Le magistrat instructeur, voulant s'entourer de toutes les lumières nécessaires dans une cause de cette importance, a appelé le docteur Nélaton.

M. C... est détenu à Mazas, depuis le 4 décembre, et l'appartient, dit-on, à une très-honorable famille du département du Loiret, où son père exerce lui-même la médecine. Marié depuis quelques années seulement, il est père d'un jeune enfant. La victime, elle aussi, avait deux enfants, aujourd'hui orphelins.

Une note publiée par le *Droit* semble indiquer que la justice croit de n'avoir pas à se demander compte que d'un fait isolé. Ce serait même la raison qui motiverait le retard de la conclusion de l'information. Quoi qu'il arrive, la famille de M. C... prie M^r Lachaud d'être le conseil de ce dernier. (Patrie).

Orphelin à dix-sept ans, de haute taille, d'une bonne figure normande et futur propriétaire de bonnes terres non moins normandes, d'une valeur de plus de 3,000 fr., Auguste Troussel était à Paris, simple garçon épiciier, étudiant à fond le sucre et la canelle, pour aller un jour opérer dans la Manche sur une grande échelle.

Il y avait deux mois à peine qu'il se livrait à cette étude depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit, lorsque Joseph Boète, un enfant du pays, un sien camarade, arrive à Paris, bien nanti, la montre au gousset, la bourse bien garnie, pourvu de deux paletots, de trois pantalons et de nombre de chemises de toile.

Après avoir loué une chambre garnie, Joseph n'a rien de plus pressé que d'aller voir son ami Auguste Troussel : pendant trois jours il lui paye à dîner, le conduit au spectacle dans un de ses paletots, lui prête 25 francs, et l'emmène coucher avec lui. Le matin du troisième jour, Joseph, qui avait à sortir, laisse Auguste au lit, et quand trois heures après il revient dans sa chambre, il ne retrouve de son camarade qu'une note au crayon écrite de sa main, sur une feuille de son agenda à lui, Joseph, note ainsi conçue :

Cher ami,

Tu vas dire que je suis un voleur, pour l'avoir pris tes effets, mais non, cher ami. Comme il ne me restait aucunes ressources, je dis qu'il fallait mieux m'en retourner que de rester à Paris. Je sais ton adresse, et soit sur que dans deux jours je te renverrai une bonne partie de tes habits, ainsi que l'argent qui était dedans et celui prêté ; ne te mets pas dans l'embarras sur ce point, et tu verras par toi-même que j'ai de la parole.

Ton ami, TROUSSEL.

Après la lecture de cette note très significative, Joseph se livrait à l'inventaire de ses effets et trouvait qu'il lui manquait un pantalon, un gilet, un paletot, un chapeau, une paire de bottines en cuir verni, trois chemises de toile et une en percale, une montre en argent doré, un porte-monnaie renfermant 25 fr., un porte-cigares, enfin dans la poche du paletot enlevé se trouvaient son livret et une pièce de 20 fr. enveloppée dans du papier.

Fort contraire de cette manière d'emprunter, Joseph, néanmoins, nanti de la note au crayon, ne pouvait croire à un vol. Il y crut encore moins quand, deux jours après, il recevait la lettre suivante :

Paris, le 2 août 1863.

Comme je te l'ai dit dans la lettre que je t'ai laissée au crayon sur ton agenda, ne crois pas que je vais garder ce que je t'ai pris. Il faut que je t'explique le sujet : c'est qu'ayant vu un camarade qui parlait pour Londres de manière qu'il me dit qu'il fallait partir avec lui, je pris donc la résolution d'aller emprunter de l'argent, et comme j'en eus pas assez, je pris la résolution... que tu sais. Tant qu'à ton livret, je vais l'envoyer, ainsi que ton porte-monnaie ; seulement, je garde la monnaie encore pour quelques jours, ainsi que tes habits, qui me font besoin pour faire des visites. Ne crains pas, car dans quelques jours je te rembourserai ; je vais aussi l'envoyer ton bulletin du mont-de-piété pour la chaîne en or.

Je te prie, entre camarades, ne crois pas que cela est perdu. TROUSSEL.

Cette lettre, bien que les termes en fussent formels, ne fut suivie d'aucun effet ; les jours se suivaient et se ressemblaient. La restitution n'arrivant pas et ne sachant ce que son ami Auguste était devenu, il prit le parti d'aller porter sa plainte devant un commissaire de police.

Cette plainte, hélas ! ne remèdiera à rien. Un jeune Normand ne perd pas impunément son premier paletot, sa première montre, ses premières bottines vernies et 60 fr. sur sa première fortune. Blessé au cœur, Joseph Boète est tombé malade, est entré à l'hôpital où il est mort avant même d'avoir appris qu'Auguste Troussel a rempli une partie de ses engagements en remettant à sa famille une somme de 100 fr.

La plainte a suivi son cours néanmoins, et aujourd'hui le tribunal correctionnel a réduit à trois mois la peine d'emprisonnement qui, dans un jugement par défaut du 10 octobre dernier, avait été prononcée contre Troussel. (*Gazette des Tribunaux*).

Un médecin adresse ces observations au *Phare de la Loire*, de Nantes :

Les nouveaux fers à repasser, les plaques que l'on chauffe dans un appareil spécial déposé dans une cheminée, n'ont aucun inconvénient pour la santé ; il n'en est pas ainsi des anciens fers dans lesquels on brûle du charbon : l'acide carbonique peut amener l'asphyxie, et l'oxyde de carbone qui se dégage si souvent en pareil cas est bien autrement dangereux ; c'est un poison très actif. Depuis 34 ans que nous exerçons la médecine, nous ne cessons de conseiller la suppression des anciens fers à repasser ; le nombre des jeunes personnes chez lesquelles ils ont produit à notre connaissance des accidents graves, est beaucoup plus considérable qu'on ne croit généralement.

L'année dernière, une jeune personne très distinguée, et d'une belle santé, la fille d'un médecin, fut prise, en repassant le linge de la famille, d'un évanouissement prolongé que suivit un fâcheux état cérébral et la perte de la vue. Elle est aujourd'hui guérie ; mais il a fallu un été de soins pour effacer les traces de l'action de l'oxyde de carbone. Nous soignons en ce moment quatre lingères dont la constitution a été altérée profondément par l'usage du vieux fer à repasser, encore qu'elles aient eu la prudence de toujours travailler dans un courant d'air. Fréquentement nous sommes obligés de conseiller à des lingères de changer d'état plutôt que de continuer à s'empoisonner. Sans doute ces faits suffiront, nous l'espérons du moins, pour éclairer la conscience des chefs de famille chez qui le vieux fer est encore en usage.

Le *Cosmos* fait part à ses lecteurs d'un moyen original de guérir la surdité, si guale par M. L.-L. D., à propos d'une visite qu'il a faite aux travaux du chemin de fer de Serquigny à Rouen.

M. L.-L. D. visitait les travaux du pont tubulaire qu'on jette en ce moment sur la Seine, à Orival, près Elbeuf, pour le passage de la ligne ferrée de Serquigny à Rouen. A la vue des magnifiques appareils appliqués au fouage des piles, il voulut descendre au fond du fleuve et examiner son lit. L'ingénieur président aux travaux ayant accédé à son désir, il entra dans l'enceinte appelée cloche à air, où on dépose les débris et extraits qui proviennent du fond de l'eau. Cette enveloppe reçoit à de certains moments de l'air comprimé à deux atmosphères et demie, pour rétablir l'équilibre de pression entre son propre milieu et celui du tube.

Aussitôt que je fus introduit dans l'enceinte, dit M. L.-L. D., on en ferma la porte et l'on ouvrit le robinet qui communique avec le réservoir à air comprimé. L'air entra à l'instant en sifflant avec force. Les parois de l'enceinte, construites en plaques de fer de 7 à 8 millimètres d'épaisseur, vibraient comme seraient pu faire de minces feuilles de zinc ou de tôle. Le bruit était assourdissant, même pour un sourd comme moi. Je sentais le tympan de mes oreilles se tendre violemment. La respiration me manquait, et à chaque instant il me fallait repousser avec une persistante énergie les engorgements que l'air comprimé enfonçait trop avant dans les fosses nasales. Au bout de quatre ou cinq minutes, l'équilibre se rétablit, et je pus respirer sans peine sous la haute pression qu'il y avait plongé.

Mais quel ne fut pas mon étonnement ! Ma surdité avait totalement cessé. J'entendais distinctement la voix de mes compagnons, si basse qu'elle fut, ainsi que le bruit produit par le béton que l'on remuait à 13 mètres au-dessous de mes pieds. Je percevais de même le bouillonnement de l'eau cause par l'air comprimé qu'une machine à vapeur chasse continuellement dans l'appareil.

Quand je fus rendu à l'air libre, le phénomène qui venait de s'opérer dans mon organisme continua au point que je croyais être guéri à tout jamais. Ayant fait part de cet étrange résultat à l'ingénieur, que je retrouvai à la sortie, il m'apprit qu'un de ses amis, sourd comme moi, était entre quelques jours avant dans la cloche à plongeur, et que les effets que j'avais ressentis et que je ressentais encore avaient été les mêmes pour lui. Il ajouta néanmoins que la surdité de son ami était revenue quatre ou cinq heures après ; ce que je ne tardais pas à constater pour mon propre compte dans la soirée.

Il me rapporta ensuite le fait que voici : A l'époque où cet ingénieur était au service de l'entrepreneur chargé de la construction du pont de Kehl, sur le Rhin, il avait sous ses ordres deux hommes complètement sourds, qui étaient employés au même genre de travaux que ceux du port d'Orival, et qui, par cela même, devaient entrer journellement dans les appareils à air comprimé.

Le premier jour, ces ouvriers ressentirent les mêmes effets qui viennent d'être signalés, c'est-à-dire qu'après avoir complètement cessé, leur surdité revint au bout de quatre ou cinq heures. Mais le second jour il y eut une amélioration plus soutenue, et elle alla toujours croissant jusqu'au trente ou trente-deuxième jour, où ils furent complètement guéris. Dix-huit mois après, lorsque ces hommes quitteront leurs travaux du pont de Kehl, leur surdité n'avait pas reparu, et il est à supposer qu'aujourd'hui encore ils jouissent de la plénitude de leur organe auditif.

Je n'ai, dit en terminant l'auteur de cette communication, d'autre but que de constater des faits et d'appeler la sérieuse attention des spécialistes sur un mode de guérison qui serait déjà d'un haut intérêt pour l'humanité, en admettant qu'il ne fut applicable qu'à un certain cas de surdité.

— La théorie de M. Flourens sur la durée réelle de la vie humaine, se justifie à et là par quelques faits intéressants.

On écrit de Saint-Martin de Beaupreau (Maine-et-Loire) :

Encore un centenaire dans notre commune ! Pierre Humeau, cultivateur à Potevière. Il y a quelques jours, il finissait son premier siècle et venait à l'église commencer son second par la communion. C'était le jour de la clôture de l'adoration perpétuelle. Après la cérémonie religieuse, P. Humeau s'assaya à un banquet avec le cure, le maire, d'autres notables et ses enfants, petit-fils et arrière-petit-fils. L'assistance était nombreuse. L'âge n'a point détruit la gaieté de ce vénérable Patriarche.

Au dernier bal de la Cour, à Vienne, un jeune officier d'artillerie qui porte un nom bourgeois reçut d'une dame qu'il invitait à danser un refus hautain et dédaigneux. Le jeune Empereur, qui avait remarqué l'incident, se tourna vers l'officier, et le conduisant vers une autre danseuse, lui dit : « Ma mère, monsieur, dansera avec vous. »

En 1805, un officier de l'armée des Etats-Unis, nommé Philip Nolan, fut traduit devant une cour martiale pour crime de haute trahison. La cour le reconnut coupable et on lui demanda ce qu'il avait à dire pour excuser son manque de fidélité envers les Etats-Unis : — « Les Etats-Unis ! s'écria-t-il, la seule chose que je demande, c'est que je n'en entende plus parler. » — La cour le prit au mot et le condamna à ne plus avoir de relations d'aucune espèce avec son pays. Les autorités de Washington ratifièrent cette décision et le malheureux Nolan fut transporté à bord d'un navire qui partait pour une longue croisière. Depuis ce moment, il ne mettait plus pied à terre ferme ; aussitôt que le navire qui le portait avait terminé son expédition et revenait au port, on le transbordait sur un autre qui partait à son tour, et ainsi de suite pendant près de soixante ans.

Pendant tout ce temps, il n'a jamais été question devant lui des Etats-Unis, défense était faite aux officiers qui l'approchaient de lui rien dire de son pays ; on éloignait de lui tous les livres, tous les journaux qui auraient pu lui fournir quelques révélations. En mai 1863, il tomba gravement malade, et quand il fut sur le point de mourir, le médecin du bâtiment reçut l'ordre de l'instruire sur l'histoire des Etats-Unis et de tous les changements qui étaient survenus depuis sa condamnation ; pour la première fois, ce malheureux entendit parler de bateaux à vapeur, de télégraphes, de chemins de fer.

Il faut faire à ce Robinson Crusoe d'une nouvelle espèce l'histoire de tous les changements politiques survenus dans la république de Washington, de tous les progrès de toute nature faits pendant cinquante ans par cette terre privilégiée des inventeurs et des perfectionneurs.

Nolan mourut quelques minutes après que le médecin eut achevé son récit ; on a trouvé dans ses papiers une lettre contenant ces quelques lignes : « Jetez mon corps dans la mer ; elle a été soixante ans ma demeure, je l'aime et je desire qu'elle me serve de tombeau. »

— On lit dans le *Figaro* :

Le 31 décembre, les employés d'un banquier célèbre vont rendre leurs devoirs de fin d'année à leur patron.

Le patron les accueille de son mieux, et recueille dans un discours bien senti les efforts faits par la maison pour améliorer la position de chacun, puis s'adressant à l'un d'eux :

— Quant à vous, lui dit-il, je ne vous ai pas donné de gratification, cette année... vous avez perdu votre oncle !...

Si tant de Français ignorent l'histoire de leur pays, c'est que la plupart des auteurs l'ont enseignée avec trop de sécheresse. Dans leur *Histoire de France illustrée*, en deux volumes, MM. Bordier et Charton ont évité ce défaut en citant presque tous les jours les chroniqueurs, les mémoires contemporains, et en éclairant le texte par un très grand nombre de gravures fidèlement copiées sur les monuments de l'art, système qui est également suivi dans le *Magasin pittoresque* et les *Voyageurs anciens et modernes*.

REVUE AGRICOLE.

Mercredi, les offres faites en blé par le commerce ou la culture ont eu peu d'importance. Les affaires ont été lentes à engager et les prix sont restés sans variation, de 25 à 26 fr. pour les blés médiocres, de 26 50 à 27 50 pour les bons blés, et jusqu'à 28 fr. pour les blés de choix.

Les marchés de la province ont eu peu d'intérêt cette semaine. La tendance des blés est ferme dans tout notre rayon. Marseille a reçu de nombreux arrivages en blé ; il en résulte un peu de calme dans les prix. La ligne de la Haute-Garonne à Bordeaux a des marchés assez forts et la meunerie y achète avec réserve. Bordeaux est stationnaire et Nantes reste dans l'effacement le plus absolu en ce qui concerne les transactions en grains ou farines.

Les marchés d'un lendemain de l'an n'ont pas grande signification. (Ext. du *Moniteur de l'Agriculture*).

BULLETIN FINANCIER.

4 janvier 1864.

La liquidation des fonds italiens et des valeurs s'est opérée aujourd'hui.

Les cours de compensation sont un peu meilleurs que ceux de la précédente liquidation. Le marché a été d'abord assez lourd par suite du taux élevé des reports. Plus tard ceux-ci s'étant détendus, les cours ont repris une certaine fermeté.

On s'est peu occupé aujourd'hui d'affaires politiques ; la liquidation absorbait exclusivement la spéculation.

On dit que l'encaisse de la Banque n'a pas diminué depuis samedi.

La route finit à 66-50, c'est-à-dire au même cours que samedi.

Les consolidés anglais ont baissé de 1/8 ; ils sont à 90 3/4 à 7/8.

L'Italien a varié de 71-40 à 71-50, et le Mobilier français de 1030 à 1045.

L'Espagnol est à 610.

L'Orléans ferme à 975, le Nord à 968-75, l'Est à 4-7-50, le Lyon à 927-50, le Midi à 683-75.

Les Autrichiens sont cotés 402-50, les Lombards 516-25, les Sardes 392-50, les Russes 412-50, les Romains 378-75, les Saragosses 615 et les Nord d'Espagne 515.

Les Suez font 475 et les Transatlantiques 515.

Cours moyen du comptant : 3 %, 66.35.

4 1/2, 94.60.

Banque de France, 3,290.

Crédit foncier, 1,225.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. — le 4 le 5 hausse baisse
3 % ancien... 66.30 66.30 » » »
4 1/2 au compt. 94.60 94.60 » » »

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Médecine vétérinaire spécialement hippique.

Atelier de maréchalerie

(Ferrure méthodique française et anglaise)

dirigé par M. MAZINGUE-DARAS,

Médecin-Vétérinaire,

RUE DE L'ÉPIDÈME, N° 14.

Ouverture le 1^{er} janvier 1864. 4247

PASTILLES DE POTARD, pectoral unique, sans opium, sont reconnues par les médecins des hôpitaux infatigables contre les rhumes, bronchites chroniques, asthmes, catarrhes, oppressions, irritations de poitrine, grippe et les glaires ; facilitent l'expectoration, ce qui les rend précieuses pour les vieillards et les enfants. — A Paris, pharmacie, rue Fontaine-Molière, 18 ; à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 2 JANVIER.		DU 4 JANVIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 50	66 45	66 40	66 30
Dito fin cour.	66 50	66 40	66 70	66 70
4 1/2 0/0 cpt.	94 75	94 25	94 60	94 60
Dito fin cour.	94 75	94 25	94 60	94 60
Obig. Trésor	3280	3290	3290	3290
Banq. de France	3280	3290	3290	3290
Crédit foncier	1042 50	1035	1036 25	1045
estamp. cpt.	1227 50	1225	1225	1225
Dito fin cour.	1190	1190	1190	1190
Dito nov. cp.	1190	1190	1190	1190
Dito fin cour.	1190	1185	1185	1185
Cré. mobilier	1042 50	1035	1036 25	1045
comptant.	1045	1035	1035	1045
comptoir nat.	772 50	767 50	768 75	768 75
Dito fin cour.	767 50	767 50	767 50	767 50
CIEM. DE FER	975	977 50	975	975
Orléans. cpt.	975	971 25	972 50	975
Dito fin cour.	975	970	971 25	968 75
Nord. compt.	972 50	972 50	970	968 75
Dito fin cour.	483	477 50	478 75	477 50
Est. comptant	478 25	476 25	477 50	477 50
Dito fin cour.	888 75	888 75	930	930
Paris-Lyon	888 75	880	930	927 50
Midi. compt.	682 50	682 50	682 50	682 50
Dito fin cour.	506 25	506 25	506 25	510
Quest. comp.	506 25	506 25	500	500
Dito fin cour.	483 75	483 50	486 75	482 50
Dauphiné. cpt.	465	465	465	465
Dito fin cour.	465	465	465	465
Alger. compt.	465	465	465	465

THÉÂTRE DE LILLE.

Au premier jour, au bénéfice de M. Blanchard.

Les *Diables noirs*, drame nouveau en 4 actes, par M. Victor Sardou.

Orphée aux Enfers, opéra bouffe en 4 actes.

Incessamment ouverture des Bals masqués.

AVIS. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

AVIS.

A louer le magnifique établissement du Pré-Catelan, avec tout son matériel d'exploitation. S'adresser à M. Simon Levy, directeur du théâtre de Lille.

Prix des huiles à Lille, le 4 janvier.

Colza	87	à 88
Idem étrangères	87	à 88
Œillette bon goût	83	à 84
Cameline	83	à 84
Chanvre	87	à 88
Lin du pays	87	à 88
Id. étrangères	87	à 88
Huile épuree pour quinquet	93	à 94
Id. pour reverberes	91	à 92

	GRAINES (l'hect.)	TOURTEAUX (100 k.)
Colza	25	14 50 à 15 50
Œillette	27	13 50 à 14 25
Id. rousses	27	13 50 à 14 25
Cameline	19	15
Chanvre	25	15 25
Lin du pays	27	23 50 à 24

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 2 janvier 1864.

Esprit 3/6 Montpell.	l'hect	78
3/6 betterave fin	id	78
3/6 melas ind.	id	78
3/6 fin de grains	id	78
3/6 de riz	id	78
Genièvre	id	40
Anis	id	78